

États financiers de la

COALITION HUMANITAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2016



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Coalition Humanitaire

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Coalition Humanitaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coalition Humanitaire au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 19 avril 2017

Ottawa (Canada)

COALITION HUMANITAIRE

État de la situation financière

Au 31 décembre 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 149 294 \$	2 138 193 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	14 878	23 198
Charges payées d'avance	1 441	1 456
	<u>1 165 613 \$</u>	<u>2 162 847 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)	196 718 \$	621 764 \$
Apports reportés (note 4)	744 062	1 143 328
	<u>940 780</u>	<u>1 765 092</u>
Actif net (note 5)		
Non affecté	96 717	188 250
Affecté à l'interne	128 116	209 505
	<u>224 833</u>	<u>397 755</u>
	<u>1 165 613 \$</u>	<u>2 162 847 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

COALITION HUMANITAIRE

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
Produits		
Affaires mondiales Canada	3 767 150 \$	1 894 153 \$
Campagnes	872 122	2 814 975
Fonds d'urgence	526 674	326 160
Apports des membres	204 532	254 533
Divers	27 009	8 536
	<u>5 397 487</u>	<u>5 298 357</u>
Charges		
Programmes	4 733 724	4 556 875
Salaires et charges sociales	429 986	229 168
Communication et campagnes de financement	209 159	352 255
Opérations	197 540	156 398
	<u>5 570 409</u>	<u>5 294 696</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(172 922) \$</u>	<u>3 661 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2016, avec informations comparatives de 2015

	Non affecté (note 5 a))	Affecté à l'interne (note 5 b))	2016 Total	2015 Total
Actif net au début de l'exercice	188 250 \$	209 505 \$	397 755 \$	394 094 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 5(b))	(91 533)	(81 389)	(172 922)	3 661
Actif net à la fin de l'exercice	96 717 \$	128 116 \$	224 833 \$	397 755 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2016, avec informations comparatives de 2015

	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(172 922)\$	3 661 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) de la taxe de vente harmonisée à recevoir	8 320	(643)
Diminution des charges payées d'avance	15	196
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	(425 046)	531 726
Augmentation (diminution) des apports reportés	(399 266)	937 089
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(988 899)	1 472 029
Trésorerie au début de l'exercice	2 138 193	666 164
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 149 294 \$	2 138 193 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2016

La Coalition Humanitaire (la « Coalition ») a été constituée en société sans capital-actions le 2 octobre 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis le 21 novembre 2013, les statuts de la Coalition ne sont plus dressés en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* mais conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Coalition est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exempté de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Reconnue comme une fondation publique, la Coalition a pour but de recevoir ou de maintenir un ou plusieurs fonds et d'investir, en tout ou en partie et de temps à autre, le capital et le revenu s'y rapportant dans des œuvres de bienfaisance qui sont elles aussi des associations caritatives agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Coalition est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) prêtes à s'unir en cas de crises humanitaires. Ce sont cinq des principaux organismes d'aide canadiens qui ont fondé la Coalition.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du Manuel de CPA Canada *Comptabilité* et suivant les principales méthodes comptables suivantes :

a) Constatation des produits

Organisme sans but lucratif, la Coalition applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

b) Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de moins de 5 000 \$ sont passées en charges dans l'année d'acquisition. Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations passées en charges ont totalisé néant \$ (néant \$ en 2015).

c) Charges

Dans l'état des résultats, la Coalition classe ses charges par fonction.

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et dans la fonction avec laquelle elles ont un lien direct. La Coalition ne ventile pas les charges par fonction après leur comptabilisation initiale.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de les comptabiliser à la juste valeur. La Coalition n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Coalition détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Coalition ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Coalition s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen tous les ans et, lorsque des rajustements s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2016

2. Politique de financement

La Coalition a adopté un modèle de financement qui prévoit l'investissement d'au moins 85 % des fonds tirés des campagnes de financement dans des programmes d'aide, et ce pourcentage s'applique à l'ensemble des fonds et des coûts de la Coalition et des organismes membres. Le reste peut servir à payer les frais de fonctionnement de base de la Coalition et, à ce titre, il est inclus dans l'actif net non affecté.

3. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales, qu'il s'agisse de la taxe de vente harmonisée ou des cotisations sociales.

4. Apports reportés

Les apports reportés se composent des fonds tirés des campagnes de financement qui ont été affectés à des projets humanitaires soutenus par les cinq organismes membres de la Coalition, et qui seront entrepris ou poursuivis au cours du prochain exercice. Ces sommes comprennent les allocations destinées au suivi et à l'évaluation conjointe des programmes des membres qui sont financés par ces fonds.

	2016	2015
Syrie 2015	– \$	328 840 \$
Suivi et évaluation	38 402	61 897
Fonds canadien pour l'assistance humanitaire	705 660	752 591
	<hr/>	<hr/>
	744 062 \$	1 143 328 \$

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2016

5. Actif net

a) Gestion du capital

La Coalition définit son capital comme étant son actif net. En matière de capital, elle a pour objectif général d'adapter la structure de son capital à la nature et à la durée des actifs financés, et de détenir des fonds en quantité suffisante afin de pouvoir faire face à des événements négatifs imprévus et de poursuivre ses activités et d'avoir assez de liquidités pour pouvoir respecter ses obligations à leur échéance.

La Coalition n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant le capital, et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice clos le 31 décembre 2015.

b) Actif net affecté à l'interne

	Solde au début de l'exercice	Affecté au cours de l'exercice	Utilisé au cours de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds d'urgence	209 505 \$	– \$	(81 389) \$	128 116 \$

Le Fonds d'urgence, établi par le conseil d'administration, est constitué de dons qui sont programmatique mais hors campagnes. C'est pourquoi ces dons sont constatés en produit au moment de leur réception et qu'ils sont affectés à l'interne en cas d'urgence. Cette année, pour préserver le solde des actifs nets non affectés, le conseil d'administration a décidé d'absorber la perte nette de 81 389 \$ découlant du programme de la Journée mondiale des réfugiés par les fonds affectés à l'interne (Fonds d'urgence). L'événement a généré des revenus de 163 408 \$ et entraîné des dépenses de 244 797 \$.

6. Gestion des risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. La Coalition est exposée au risque de crédit lié à la TVH à recevoir et aux autres débiteurs.

La Coalition évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses pour tous les montants irrécouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune créance douteuse.

COALITION HUMANITAIRE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2016

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Autres risques

La Coalition estime qu'elle n'encourt pas de risque de taux d'intérêt, de risque de change ou de risque liquidité important découlant de ses instruments financiers.

Les expositions au risque de la Coalition n'ont pas changé depuis 2015.